

Période couverte (1 ^{er} avril 2018 au 31 mars 2019) ¹	ALBERTA	Marchés couverts – adjugés ²		
Ministères, agences, offices, bureaux, conseils, comités, commissions et organismes semblables d'une Partie		Nombre	Valeur \$ ³	Commentaire ⁴
Produits		487	738 856,40 \$	
Services, à l'exception des services de construction		376	1 329 202 529,95 \$	
Services de construction		229	986 865 087,53 \$	
Administrations régionales, locales, de district et autres formes d'administration municipale, des organismes municipaux, des commissions scolaires et des organismes responsables de l'enseignement, de la santé et des services sociaux bénéficiant d'un financement public, ainsi que de toute personne morale ou entité détenue ou contrôlée par les entités précitées		Nombre	Valeur \$	Commentaire
Produits et/ou services, à l'exception des services de construction		1 326	833 490 411,33 \$	
Services de construction		237	761 941 689,85 \$	
Sociétés d'État, des entreprises publiques et d'autres entités détenues ou contrôlées par une Partie au moyen d'une participation au capital		Nombre	Valeur \$	Commentaire
Produits ou services, à l'exception des services de construction				
Services de construction				

¹ Indiquer la période couverte. Année fiscale ou calendrier selon le choix de la Partie. La même période doit être conservée pour les rapports subséquents.

² Les marchés couverts adjugés incluent les marchés passés dans le cadre d'un appel d'offres limités.

³ Valeur totale maximale, avant taxes, de tous les marchés couverts au moment de l'adjudication ou, si celle-ci n'est pas connue, la valeur estimée selon la méthode d'évaluation de la valeur d'un marché prévue par l'accord applicable.

⁴ Indiquer toute information pertinente relative à la validité des données (par ex. les données manquantes ou l'explication de la méthodologie utilisée pour établir les estimations).